

Guicciardini, *Ricordi*, C.96

Situation : Placé juste après le *ricordo* sur la différence entre courageux et bestial ; et peu avant la série de *ricordi* sur le tyran, qui reprend le couple *animosi - timidi* (C.98).

Cf. le Pape Jules II : *impetuoso/respettivo. Prince*, c. 25 (Inglese p. 166-167). Voir C.98 et 99 : le tyran.

Thème : La définition du « sage ».

Problème : Le rapport entre prudence et connaissance. Enjeu : passage d'une éthique eudémoniste à une éthique de l'utile centrée sur les moyens.

Thèse : La sagesse pratique consiste à ne pas confondre le possible et le nécessaire.

Méthode : Réfutation dialectique

Composition :

2 moments :

I. Raisonnement à partir d'un proverbe (en fait, le Livre des Proverbes, dans l'Ancien Testament).

1) Proverbe qui porte sur la description « **tous** les sages » (généralité : ce qui arrive la plupart du temps) : tous les sages sont craintifs. La cause : ils connaissent « **tous** » les dangers, c'est pourquoi ils sont très craintifs (la généralité crée la naturalité).

2) Position de Guicciardini : Je crois que ce proverbe est faux, parce qu'il ne correspond pas à une définition adéquate du sage.

Ce que n'est pas le sage : n'est pas sage celui qui fait une estimation fautive par surestimation. Cf. Pellegrin, *Le vocabulaire d'Aristote*, p. 78 sur la prudence, *phronèsis* aristotélicienne comme capacité de bien délibérer.

Ce qu'est le sage. Il donne sa définition du sage : « j'appellerai sage »... Estimation exacte (« ce que vaut... juste ce qu'il faut »), qui dicte une estimation juste du danger.

3) Conclusion qui prend le **contrepied** du proverbe. Donc on peut appeler sage plutôt un courageux qu'un craintif.

II. Réponse à une question qui **précise** la conclusion en éclairant un terme : « plutôt » (à savoir le caractère nuancé et à la limite relatif de la conclusion, liée à la particularité de la sagesse pratique : le fait qu'elle porte sur le *hôs epi to polu*, ce qui arrive la plupart du temps). Supposition : Si l'on présuppose qu'ils sont tous les deux très clairvoyants (connaissance issue des sens), quelle est la différence entre un courageux et un craintif ?

Corrélat centré sur les modalités (le possible et le nécessaire, l'universel (« tout ») et le calcul) et le vocabulaire du calcul en partie double (l'*abaque*) qui est celui des marchands.

Le craintif maximalise la généralité des périls : il passe de « tous » au « pire des pires » ;

Le courageux les connaît « tous », mais il calcule et les distribue en fonction de ceux qui peuvent être évités par l'industrie des hommes et par le hasard.

Et il est « fondé » à « espérer » que « tout ce qui **peut** être n'a pas à être ». Autrement dit, il ne confond pas le possible et le nécessaire (ici, la nécessité du destin, « ce qui doit être nécessairement », même expression que dans C. 138).

Remarques :

Ce *ricordo* contraste fortement avec le fatalisme déclaré de Guicciardini, en référence aux stoïciens (Cléanthe) de C. 138.

Guicciardini rejoint ici Machiavel sur la possibilité d'une action humaine, basée sur l'« industrie » humaine et sur le hasard.

Comment interpréter « l'espoir » ? On peut le rapprocher de « la foi de ne pouvoir périr » du C.1, en référence à Savonarole. Mais si c'est tenir compte de l'efficacité de la foi en politique, ce n'est pas faire pour autant de ces auteurs des chrétiens. Voir ce que dit Machiavel sur Moïse (*Prince*, chap. 6).

Bodin, République, I, 8

Situation : Début du chapitre sur la souveraineté. Le livre I détaille les éléments composants de la définition de la République.

Thème : Définition de la souveraineté.

Thèse : Première phrase (définition bodinienne de la souveraineté).

Composition :

1) Définition de la souveraineté par Bodin et version bodinienne historico-géographique de la doxographie que l'on trouve chez Aristote : les appellations de la souveraineté chez les différents peuples dans l'histoire.

2) Or il ne s'agit pas de donner une appellation, mais de former une définition (un concept) de la souveraineté, car ceux dont ce serait le rôle (parce que la souveraineté relève de leur compétence) ne l'ont pas fait : les juristes, les philosophes politiques.

- C'est répondre à un "besoin" à la fois théorique et pratique ;

- Centralité de cette définition du fait que "c'est le point principal et le plus nécessaire d'être entendu" concernant la République (objet de l'ouvrage, après Platon et Cicéron dont il reprend le titre).

Définition de la République, dont la souveraineté est une composante.

3) Éclaircissement de la signification de "puissance souveraine".

J'ai dit qu'elle est perpétuelle parce que... La perpétuité est étroitement liée au pouvoir législatif (faire et casser la loi).

D'où l'expression de la Loi, c'est-à-dire du Digeste (ou résumé) : “legibus solutus”, délié des lois (c'est le sens d' “absous”, ici).

La loi est le commandement (*legis actio*). Le souverain est la Loi.